

# CONSTITUTION D'UNE BASE DE DONNEES FORESTIERES REGIONALE

5

## Cadre conventionnel

**Sous programme 2 :** Faciliter la circulation de l'information : Structurer une information ciblée pour les partenaires de la politique forestière.

## Cadre financier

Coût : 18 440 €

Financement : Région / COFOR

## Contexte général

La connaissance du milieu est un préalable à l'analyse des enjeux et à la prise des décisions politiques. L'accès à cette connaissance est facilité par les techniques dites de l'information géographique qui permettent de spatialiser les phénomènes.

Les informations forestières sont d'origines diverses, rassemblées pour des objectifs variés et gérées par des organismes multiples. Cela explique la difficulté d'obtenir des informations cohérentes sur le domaine forestier.

## Contexte régional

L'information provient soit d'organismes de gestion soit de services d'analyse :

- d'une part, des organisations déployées à l'échelle nationale telle que les données de l'IFN (Inventaire Forestier National), le Service Central des Enquêtes et Etudes Statistiques du Ministère de l'Agriculture, le Département Santé des Forêts, le Cemagref, la DIREN, l'ONF, le CRPF ;
- d'autre part, les données mobilisées de manière spécifique au niveau régional telles que celles du CERPAM, mais aussi l'Occupation du sol 1999 et les données de l'IGN mobilisées dans le cadre du CRIGE PACA ;
- enfin, des données non spécifiques à la problématique forestière telles que celles de l'INSEE, des douanes, de l'ORT (données sur les entreprises), du Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement diffusant des données sur les risques (Corinte)...

## Objectifs

L'objectif principal est de faciliter la circulation et l'échange de l'information sur la forêt et la filière bois entre les différents acteurs régionaux.

La constitution d'une base de données forestières régionale ainsi que sa diffusion permet aux acteurs de la forêt régionale de mieux appréhender la diversité des massifs forestiers de la région. L'analyse des enjeux, facilitée par ces données, doit concourir à une meilleure prise en compte des problématiques forestières dans les politiques d'aménagement du territoire, aux différentes échelles géographiques.

## Conditions de déroulement

Recueil, saisie de données. Gestion et structuration des données. Edition cartographique. Traitement et exploitation de cette base de données.

### **Prestations :**

- Dossier des espaces forestiers ;
- Etat des lieux PEFC ;
- Annuaire et Cartothèque en ligne ;
- Dossier ponctuel pour des territoires spécifiques (chartes, Groupements de communes, bureau d'étude filière bois, fédération d'usagers).

## Résultats attendus

A terme, cette base de données régionale apportera une meilleure connaissance du milieu forestier et de la filière bois dans la région, à différentes échelles d'interventions et sur des territoires variables en fonction des structures opérationnelles leur permettant de mener une politique forestière cohérente en adéquation avec les spécificités des massifs forestiers.